

Mot de la présidente

Le 28 juin 2005

Bonjour à tous,

Juste un petit mot pour rectifier ce que vous avez pu lire dans le Devoir de ce matin. Si la première partie des propos qui ont été rapportés comme étant les miens est exacte la seconde porte à confusion. Il y a là un contexte à établir et une correction à faire.

D'abord le contexte, nous discutons de gestion et de rentabilité, et j'ai dit qu'effectivement c'était sain pour une entreprise de s'analyser le nombril pour mesurer son efficience et de procéder à un *rebrassage* interne pour s'ajuster aux nouvelles réalités mais j'ai aussi dit qu'on n'avait pas besoin du rapport Bédard pour faire ça. Qu'on était capable de procéder de l'interne car nous étions des gens compétents, pas figés dans nos perceptions et capables de s'adapter et de s'analyser.

D'autre part, je n'ai pas dit qu'on pouvait faire mieux avec moins, mais qu'on pouvait faire bien avec peu, qu'on l'avait déjà fait et qu'on pouvait continuer à le faire mais qu'il y avait une limite au peu...

On ne contrôle pas toujours ce que la presse peut rapporter en quelques lignes d'une entrevue qui a duré une quinzaine de minutes ...

Merci de votre attention

En toute solidarité

Annick Charette
Présidente